SOCIETE SARL AU CAPITAL SOCIAL: DINARS SIEGE SOCIAL: IDENTIFIANT UNIQUE:

$\frac{PROCES\text{-}VERBAL\ DE\ L'ASSEMBLEE\ GENERALE\ ORDINAIRE}{DU\ __}$

L'assemblée générale s'est tenue le à heures entr à responsabilité limitée au capital de Dinars (ci-après désigné Société en Assemblée Générale Extraordinaire (ci-après désignée Associés présents ou représentés :	e la « Société »), se sont réunis au siège de la		
yassmine souissi par omar	Ferchiou & Associés représenté		
Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omarrrr Ferchiou & Associés représenté par omar			
L'Assemblée est présidée par le gérant de la Société.			
Personne ne demandant la parole, le président met successivemen l'ordre du jour.	nt aux voix les résolutions suivantes figurant à		
PREMIERE RESOLUTI L'Assemblée ratifie le mode et le délai de convocation de la pré constituée.			
Cette résolution mise aux voix, est			
DEUXIEME RESOLU	<u>TTION</u>		
Le nouveau gérant présent à l'Assemblée, remercie les associés déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être attribuées Cette résolution mise aux voix, est			

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir

toutes formalités et publications partout où besoin sera.
Cette résolution mise aux voix, est
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à heures.
LE PRESIDENT
LES ASSOCIES
yassmine souissi Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omarrrr Ferchiou & Associés représenté par omar Ferchiou & Associés représenté par omar
Bon pour acceptation des fonctions de gérant